

**Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000
pour une demande d'autorisation de coupe de plantes aréneuses
localisée ou non dans un site Natura 2000**

(Article R414-19 du code de l'environnement, Arrêté du préfet de région du 18/05/2011)

DEMANDEUR :

nom et prénom :	
Adresse	

LOCALISATION DE LA COUPE :

Commune		Lieu-dit	
---------	--	----------	--

SITE NATURA 2000 :

Nom	Directive (1)	
	Habitats faune Flore	Oiseaux

Objectif de conservation de ces sites : (1) et (2)

- Habitat**
- forestiers landes, tourbières... habitats côtiers et marins
- Autres : (préciser)
- Espèces animales**
- Oiseaux Chauve-souris.
- Autres : (préciser)

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION : (1) et (2)

	OUI	NON
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire sur la zone de travaux (parcelle à travailler, zone d'évolution des engins...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un secteur de nidification d'oiseaux pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 20 m de la coupe et de la zone des travaux, d'un gîte à chauve-souris pour la préservation desquelles le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹⁾ Si quatre « NON » => coupe considérée sans incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 ci-dessus

- 2) si au moins UN « OUI » => vous devez apporter les compléments nécessaires afin d'évaluer l'incidence de la coupe projetée sur les espèces et habitats pour lesquels ce site a été désigné, et préciser les modalités de suppression de ces incidences. (cf verso de cette feuille)

Fait à, le.....

Signature du demandeur :

JOINDRE :

Un plan de localisation précis de la coupe sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel la parcelle à travailler et la zone d'évolution des engins seront positionnées.

- (1) cocher la case concernée
- (2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur le site : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné dont la liste est annexée à cet imprimé

SUITE DE L'ETUDE D'EVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

si au moins un OUI a été coché dans le questionnaire précédent

(cf recto du présent document)

Mesures permettant de supprimer le risque d'incidences sur les habitats ou espèces pour la conservation desquels le site Natura 2000 a été désigné:

(ex. : mise en défens de zones sensibles, période de travaux, matériel ou technique employés, sensibilisation des entreprises...)

Je m'engage à respecter l'intégralité de ces mesures.

Fait à

Le

Signature du propriétaire :